



## Concurrence déloyale

-----  
Par Adele2014

Bonjour,  
J'ai un petit salon de coiffure de quartier à Paris depuis 3 ans. Et un nouveau salon vient de s'installer dans le même immeuble que le mien situé dans une rue qui n'est pas du tout une rue passante. Situation : aujourd'hui, deux salons de coiffure se trouvent à la même adresse avec une vitrine sur la rue, seule la porte d'entrée de l'immeuble les séparent. Question : est-ce légal? Une entreprise qui exerce la même activité peut-elle s'installer à la même adresse que celle déjà existante ? Y a-t'il une démarche que je puisse faire ? Merci pour votre réponse.

-----  
Par morobar

Bonjour,  
C'est tout à fait légal.  
Et il n'est pas écrit dans le marbre que les conséquences en seront forcément négatives.  
Ainsi dans les rues piétonnes on a constaté que la proximité immédiate de chausseurs ont favorisé les ventes.

-----  
Par Nihilscio

Tout à fait d'accord avec la réponse précédente. Il n'y a pas de concurrence déloyale. Etre installé quelque part ne donne aucun droit d'exclusivité dans un rayon aussi petit soit-il.

-----  
Par Adele2014

Merci pour votre réponse. Mais il ne s'agit pas du tout d'une rue piétonne. Il s'agit d'une petite rue à sens unique, loin des commerces et qui n'est pas du tout passante...

-----  
Par morobar

On avait bien compris le problème.  
Mais hors le cas particulier des pharmacies dont l'achalandage est réglementé, rien ne peut empêcher la situation que vous exposez.  
Hélas soit cela attirera plus de clients espérant une prestation sans RV par exemple, soit la discrimination se fera sur la qualité et/ou le prix.

-----  
Par janus2

Bonjour,  
Rien d'illégal, pour exemple, la galerie marchande à côté de chez moi abrite pas moins de 6 salons de coiffure sur moins de 100 mètres, dont 2 l'un à côté de l'autre.

-----  
Par Henriri

Hello !

Adèle que vos salons soient particulièrement installés (en RdC d'un immeuble) dans "une petite rue à sens unique, loin des commerces et pas du tout passante" ne change rien sur le plan légal, il n'y a pas concurrence déloyale.

En tout cas on voit régulièrement se concentrer des commerces de même type dans telles rues, c'est souvent bon pour les affaires.

